



Développeur de compétences

FORMATION INTERENTREPRISES – IMMOBILIER - TRANSACTION

STRATEGIES EN MATIERE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Lieu de formation :

> CCI CAMPUS MOSELLE
5, rue Jean-Antoine CHAPTAL
57070 METZ

Horaires de formation :

De 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Fiche d'identité :

CCI CAMPUS MOSELLE

5 rue Jean Antoine Chaptal
57070 METZ

Siret : 185 722 022 00125 – APE : 8559A

Iban : FR76 3008 7330 8600 0197 4270 295

BIC : CMCIFRPP

Nos formations sont en exonération de TVA
conformément à l'article 261 du CGI

7 heures soit 1 jour

350 €/pers

NOM DE LA REFERENTE FORMATION

Stanayka GODFROY
formationcontinue@moselle.cci.fr
Tel : 03 87 39 46 66

OBJECTIF(S) OPERATIONNEL(S)

A l'issue de l'action de formation, le ou la participant(e) sera capable de :

- ✓ Conseiller efficacement ses clients en diversifiant leur patrimoine et les modes de détention.

OBJECTIF(S) DE L'ACTION DE FORMATION

- ✓ Identifier les différentes stratégies d'investissement en fonction des objectifs financiers.
- ✓ Analyser la rentabilité et les risques associés à un projet immobilier.
- ✓ Maîtriser les aspects fiscaux et juridiques de l'investissement immobilier.
- ✓ Découvrir les leviers de financement et d'optimisation du rendement.
- ✓ Élaborer une stratégie d'investissement adaptée à leur profil et au marché.

PUBLIC VISE

Cette formation est destinée à :

- ✓ Agents immobiliers, collaborateurs en transaction.

PRÉREQUIS

- ✓ Personne majeure et francophone.

DATES DES SESSIONS

Pour connaître les dates des sessions de formation merci de nous contacter au 03.87.39.46.66.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction à l'investissement immobilier

Pourquoi investir dans l'immobilier ?

Les différents types d'investissements (résidentiel, commercial, locatif, SCPI, etc.).

Les tendances actuelles du marché immobilier.

Les stratégies d'investissement

Achat-revente : opportunités et pièges à éviter.

Location longue durée vs location saisonnière (Airbnb, meublé, colocation).

Investissement dans l'ancien vs neuf : avantages et inconvénients.

Stratégies patrimoniales et rendement locatif.

Analyse de rentabilité et gestion des risques

Calcul de la rentabilité brute et nette.

Cash-flow et valorisation du patrimoine.

Identifier et gérer les risques (vacance locative, défaut de paiement, etc.).

Fiscalité et cadre juridique

Les régimes fiscaux : LMNP, LMP, déficit foncier, Pinel, SCI, etc.

Les obligations légales et réglementations.

Financement et optimisation des investissements

Les différentes sources de financement (prêt bancaire, crowdfunding immobilier, etc.).

L'effet de levier et optimisation du montage financier.

Études de cas et mise en situation pratique.

TARIF DE LA FORMATION

Le tarif de cette formation est de **350 € / personne**

Ce tarif comprend la totalité de la prestation pédagogique, la fourniture d'une documentation pédagogique, la mise à disposition des locaux, du parking et du matériel pédagogique.

Ce tarif ne comprend pas vos frais de déplacements ni vos frais de restauration.

FINANCEMENT DE LA FORMATION ET DELAIS D'ACCES

Inscription via notre bulletin (disponible sur notre site internet, fourni avec notre offre de formation ou sur demande) au minimum quinze jours avant le début de la formation.

Cette formation peut être prise en charge :

- ✓ par le stagiaire directement -
- ✓ par son entreprise
- ✓ par France Travail – à votre demande, nous sommes en mesure de déposer un devis sur le site dédié de France Travail
- ✓ par un dispositif d'aide à la formation – nous contacter au 03 87 39 46 66

Si vous demandez une prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session et nous fournir l'accord de prise en charge.

Cette formation interentreprises peut être réalisée en intra-entreprise (sur mesure) – devis sur demande au 03 87 39 46 66

EFFECTIF

Le nombre de participants est compris entre 5 stagiaires minimum et 10 maximum.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Un formateur accompagnera en permanence les stagiaires en présentiel ou en visio-conférence synchrone. Analyse des besoins et des attentes préalablement à l'action de formation par un entretien avec notre équipe de conseillers en formation.

Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et de partages d'expériences.

Salles équipées de micro-ordinateurs, vidéo-projection, support de cours délivré à chaque participant, travaux pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation de la satisfaction, attestation de présence, attestation de fin de formation et de réalisation individualisées.

Des évaluations intermédiaires de contrôle d'acquisition des compétences permettront d'évaluer les acquis et de mesurer les progrès de chacun et son degré d'autonomie par rapport aux compétences nouvellement acquises. Les évaluations s'appuieront sur des exercices pratiques, des quiz et un feedback régulier par oral. Une évaluation finale est réalisée en fin de formation (exemples : quiz, exercices pratiques, ...). Les modalités de cette évaluation finale sont communiquées en début de formation.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être adaptés pour répondre aux besoins spécifiques en concertation avec Serge LAMPERT, référent handicap (s.lampert@moselle.cci.fr).

Pour accéder à la page dédiée à la prise en charge des personnes en situation de handicap sur notre site internet.

Suivez ce lien [CCI CAMPUS](#) ou scannez ce QR :



CONTACT ET INFORMATIONS :

Equipe Formation Continue -
formationcontinue@moselle.cci.fr
03 87 39 46 66

POUR ALLER PLUS LOIN :

La fiscalité des revenus locatifs à destination des gestionnaires.